



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Annulation

Date de publication: SHAB - 15.01.2019

Numéro de publication: HR03-1004542142

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Annulation Orient-Express Suisse Temetra, Crissier

Route de Bussigny 30

1023 Crissier

Forme juridique: Entreprise individuelle

Objectif:

exploitation d'une entreprise de vente, lavage et réparation de tapis.

Date de radiation: 15.01.2019

Orient-Express Suisse Temetra, à Crissier, CHE-375.347.104 (FOSC du 26.10.2015, p. 0/2445187). L'entreprise individuelle est radiée d'office en application de l'art.153b ORC, le délai fixé au titulaire pour régulariser la situation concernant le domicile au siège de l'entreprise étant échu sans avoir été utilisé.

L'entité juridique mentionnée a été indiquée comme radiée dans le registre du commerce et perd par conséquent sa capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 26.10.2015

Registre journalier no 668 du 10.01.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud